Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251215-CC_2025_222-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/12/2025
Délibération n°28

L'an deux mille vingt-cinq, lundi quinze décembre à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mercredi trois du mois de décembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	48
Votants	57
Vote	
Pour	57
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire à l'exception de :
Bernard RYO, Maire de Béganne, donne Pouvoir à Patrick GICQUEL Laetitia BARREAU, délégué de Fégréac, donne Pouvoir à Jérôme RICORDEL, Karen LANSON, déléguée de Redon, donne Pouvoir à Géraldine DENIGOT, Marie-Claire BONHOMME, déléguée de Rieux, donne Pouvoir à Thierry POULAIN, Fabienne COTTAIS, Maire de Saint-Ganton, donne Pouvoir à Jean-Yves COLLEAUX, Delphine PENOT, déléguée de Redon, donne Pouvoir à Jean-François MARY, Béatrice STEVANT, déléguée de Saint-Jacut-les-Pins, donne Pouvoir à Didier GUILLOTIN, Daniel MAHE, Maire de Saint-Just, donne Pouvoir à Lionel JOUNEAU, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, donne Pouvoir à Aurélie MEZIERE, Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac, Patrick BAUDY, Maire de Renac, Emmanuelle LE BRUN, déléguée de Béganne, Jacqueline CHALET, déléguée de Plessé, Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Isabelle DERUYTER, déléguée de Peillac

Secrétaire de séance : Maryse PARIS

AFFAIRES GENERALES ET ADMINISTRATION – MARCHE PUBLIC POUR LA GESTION ET LA MAINTENANCE D'UN SERVICE DE LOCATION LONGUE DUREE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

La présente délibération a pour objet d'autoriser le Président à signer le marché public pour la gestion et la maintenance d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique.

Rapport de Monsieur Louis LE COZ, Conseiller délégué,

L'objet de la consultation portait sur la gestion et la maintenance d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique.
Le marché est passé pour une durée initiale de deux ans, à compter de la notification. Le marché pourra être reconduit pour une nouvelle période de deux ans.
Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre avec montant maximum de 880 000 € HT sur la durée maximale du marché (4 ans).

La consultation a été lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert, sans variante ni prestations supplémentaire éventuel.

L'avis de marché a été envoyé le 30 septembre 2025, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et au Journal Officiel de l'Union européenne, pour une remise des offres fixée au 12 novembre 2025, 12h.

Trois offres ont été reçues et analysées.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251215-CC_2025_222-DE

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a attribué le marché à l'entreprise E-BIKE SOLUTIONS pour un montant estimé à 744 601 € HT sur la durée maximale du marché.

VU les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique ;

VU l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres, réunie le 02 décembre 2025, relatif à l'attribution des marchés publics,

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer le marché avec l'entreprise ci-dessus désignée ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre des prestations, objet du marché.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 57 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025

La Secrétaire de séance,
Maryse PARIS

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34